

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 235

présenté par

M. Di Filippo, Mme Le Grip, Mme Genevard, M. de Ganay, Mme Duby-Muller, M. Bazin,
M. Dive et M. Gosselin

ARTICLE 27

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.